



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 8 JUIN 2015

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce huitième jour de juin, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte. Il offre ces félicitations à monsieur Réjean Richard qui a eu le plus de votes lors du scrutin du 7 juin. Selon la procédure, il sera proclamé élu le 12 juin 2015.

15-06-063 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points *6.1 Comité d'embellissement* et *6.2 Fossé de la Fabrique* tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

15-06-064 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2015**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Paul Lafrenière demande s'il y a une autre façon d'obtenir une autorisation de la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec (CPTAQ), de construire mis à part l'article 59.

Il exprime son mécontentement concernant la coupe de branche qui a été effectuée par Hydro-Québec sur le territoire de La Motte.

Il demande au membre du conseil qu'elles sont les pouvoirs de la municipalité concernant l'accumulation de vieille voiture sur une propriété privée.



INFORMATIONS AVEC DÉCISION

15-06-065 PACTE RURAL – PROJET : AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, de présenter au Pacte rural une demande de financement de 25 % des dépenses reliées au poste d'agente de développement pour un maximum de cinq mille cinq cents dollars (5 500 \$), et d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de La Motte, tous les documents relatifs à cette demande financière.

ADOPTÉE

15-06-066 RÉFECTION DE LA PISTE DE L'AÉROPORT MAGNY

IL EST PROPOSÉ, par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'informer la Ville d'Amos que la municipalité de La Motte est favorable à la conclusion d'une entente entre la Ville d'Amos et la MRC d'Abitibi concernant la réfection de la piste de l'Aéroport Magny.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDUS

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de mai 2015.

PROTECTION INCENDIE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 204 RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La conseillère, madame Jocelyne Wheelhouse, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l'adoption du règlement # 204 règlement d'emprunt.

Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées au dit projet.

AFFAIRES NOUVELLES

15-06-067 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser le versement d'une aide financière de cinq cents dollars (500 \$) au comité d'Embellissement de La Motte en soutien aux aménagements paysagers, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

FOSSÉ DE LA FABRIQUE

Madame Mariette Savard demande un suivi concernant le fossé situé sur le terrain de la fabrique. Un compte-rendu du rapport de l'inspecteur et de l'Opérateur technicien de Voirie est expliqué. Les travaux seront exécutés pendant la période estivale.



15-06-068 **RÉFECTION DU PASSAGE PIÉTONNIER DEVANT L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'autorise un budget de quatre mille dollars (4 000 \$) pour la réfection du passage piétonnier devant l'édifice municipal.

ADOPTÉE

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mai 2015.

15-06-069 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que les comptes du mois de mai 2015 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante mille six cent soixante-dix dollars et quarante-huit sous. (60 670.48 \$)

Aéro-Feu	427.71 \$
Baribeau, Louis	229.95 \$
Bibliothèque de La Motte	560.00 \$
Bois et Turcotte	68.31 \$
Bourassa, Marcel	222.79 \$
Boutique du bureau Gyva	194.96 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	125.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 583.30 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	3 048.15 \$
Envirobi	1 458.35 \$
Fabrique St-Luc	200.00 \$
Formula d'affaire CCL	297.79 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Guay, Denis	350.00 \$
Hydro-Québec	1 301.19 \$
Imprimerie Bigot	172.46 \$
Location Amos	59.42 \$
Location Lauzon Amos	17.46 \$
Magasin René Veilleux	193.18 \$
Martineau, René	419.65 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Master Card BNC	68.96 \$
Meilleur Jonathan	150.00 \$
Millaire et Godbout	59.09 \$
Ministre des Finances	15 054.17 \$
Ministre du Revenu	3 573.96 \$
Nortrax	777.05 \$
Office municipal d'Habitation	1 386.50 \$
Papeterie Commerciale	45.88 \$
Pharmacie Jean Coutu	436.93 \$
Pneu GBM	134.41 \$
Postes Canada	76.41 \$
Réusitech	552.96 \$
Rôle de paie	16 424.49 \$
SAAQ	10.90 \$
Sanimos	804.83 \$



Savard, Mariette	139.84 \$
Sécuriplus	301.58 \$
Signotech	491.34 \$
Télébec	462.20 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Tétreault, Daniel	661.11 \$
Traction Amos	230.80 \$
Ville d'Amos	7 247.27 \$
Vitrierie Pomerleau	5.69 \$
Wheelhouse, Jocelyne	139.84 \$

Total : 60 670.48 \$

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-06-070

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 34.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-06-067

15-06-068

15-06-069

Signé ce quinzième jour de juin
de l'an deux mille quinze